

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- | | |
|--|--|
| ☒ Communauté française | ☐ Libre confessionnel |
| ☐ Provincial et communal | ☐ Libre non confessionnel |

Identité du responsable pour le réseau :
Jean STEENSELS, Directeur général adjoint

Date et signature :

2. Intitulé de l'unité de formation :

PATHOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

CODE DE L'U.F. : 91 04 04 U21 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 904
---	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ Enseignement secondaire de : | ☒ transition | ☐ qualification |
| du degré : | ☐ inférieur | ☒ supérieur |

☐ Enseignement supérieur de type court

☐ Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	☐	Technique	☐
Economique	☐	Economique	☐
Paramédical	☐	Paramédical	☐
Social	☐	Social	☐
Pédagogique	☐	Pédagogique	☐
Agricole	☐	Agricole	☐
Maritime	☐	Maritime	☐

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : ☐ oui ☒ non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 1 page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 91 04 04 U21 E1	Code du domaine de formation : 904
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Pathologie des animaux de compagnie	CT	B	96
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	24
Total des périodes			120

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 17 août 2009.....

Signature :

-
- (2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITÉ DE FORMATION

PATHOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

1. FINALITÉS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
- ◆ répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

2. FINALITÉS PARTICULIÈRES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'identifier et expliquer les différentes pathologies des animaux de compagnie qu'il sera amené à rencontrer dans sa profession;
- ◆ d'être sensibilisé aux risques inhérents à la pratique de sa future profession.

ANNEXE 2

CAPACITES PRÉALABLES REQUISES DE L'UNITÉ DE FORMATION

PATHOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

2.1.Capacités :

L'étudiant sera capable de :

- ◆ de définir la nature et le rôle de l'influx nerveux et des transmetteurs neurochimiques,
- ◆ d'expliquer la contraction musculaire,
- ◆ de décrire et expliquer la structure, le rôle et les types des cellules sanguines,
- ◆ de définir les glandes et leur rôle,
- ◆ d'expliquer les fonctions des hormones,
- ◆ de décrire une cellule bactérienne,
- ◆ de citer quelques parasites et leurs effets sur l'hôte,
- ◆ de citer les fréquences cardiaque et respiratoire et les températures corporelles des carnivores domestiques,
- ◆ d'expliquer la mécanique fonctionnelle du système respiratoire des carnivores domestiques,
- ◆ de citer l'âge de la maturité sexuelle des carnivores domestiques,
- ◆ de décrire le cycle du système reproducteur femelle des carnivores domestiques,
- ◆ de décrire la gestation des carnivores domestiques,
- ◆ de décrire les mécanismes du système locomoteur des carnivores domestiques,
- ◆ de décrire la réaction antigènes/anticorps et la transmission passive de l'immunité des carnivores domestiques,
- ◆ d'expliquer le fonctionnement du système digestif des carnivores domestiques,
- ◆ de décrire la composition de l'urine et le rôle de la vessie des carnivores domestiques,
- ◆ de citer la longévité des lapins, oiseaux et N.A.C.
- ◆ de décrire les caractéristiques générales de chaque élément constitutif du squelette du chien,
- ◆ de distinguer et de citer les principaux os impliqués dans la locomotion et la mastication. du chien,
- ◆ de définir le rôle du squelette,
- ◆ de décrire une articulation du chien,
- ◆ de citer et décrire les articulations des membres et de la mâchoire du chien,
- ◆ de citer et décrire les différents types de muscles (lisses, striés, cardiaque),
- ◆ les faisceaux musculaires et leur insertion,
- ◆ de décrire le système reproducteur de la chatte,
- ◆ de décrire l'anatomie de la bouche et de l'oreille du lapin,
- ◆ de décrire le cycle des plumes de l'oiseau.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu :

Attestations de réussite des UF « Anatomie des animaux de compagnie », « Biologie des animaux de compagnie », « Physiologie des animaux de compagnie »

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

PATHOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Aucune recommandation particulière.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITÉ DE FORMATION

PATHOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'étudiant sera capable

- ◆ d'identifier et d'expliquer les grands mécanismes morbides,
- ◆ de définir, de classer et de retracer l'évolution des mécanismes lésionnels,
- ◆ d'appréhender les troubles circulatoires d'origine cardiaque et vasculaire,
- ◆ de décrire les mécanismes du choc, de l'inflammation et de la mort,
- ◆ d'appréhender les troubles de la croissance et de l'organisation des tissus (hypertrophie, atrophie, hyperplasie, hypoplasie et aplasie),
- ◆ de définir la notion de néoplasme et classer les tumeurs,
- ◆ de décrire le mode de propagation des tumeurs, l'éthologie du cancer et de caractériser les cellules malignes,
- ◆ de décrire la réaction allergique et son mécanisme,
- ◆ de décrire et d'illustrer le mécanisme des maladies du système immunitaire (illustré par des exemples),
- ◆ de décrire les principales pathologies non infectieuses : fracture, intoxication, urolithiases,
- ◆ d'énoncer et de décrire les principales anthroponoses des animaux de compagnie,
- ◆ de décrire et d'illustrer le mécanisme des lésions cutanées,
- ◆ de décrire et d'illustrer le mécanisme des hernies,
- ◆ de décrire les principales maladies virales du chien (maladie de carré, rage, hépatite de Rubarth, parvovirose, toux des chenils), et leur pathogénèse,
- ◆ de décrire les principales maladies virales du chat (leucose, péritonite virale, syndrome d'immunodéficience, typhus, coryza), et leur pathogénèse,
- ◆ de décrire les principales maladies bactériennes du chien (leptospirose, borréliose,...),
- ◆ de décrire les principales maladies bactériennes du chat (chlamydiose),
- ◆ d'établir le calendrier vaccinal du chien et du chat,
- ◆ de décrire les principales maladies parasitaires internes et externes du chien et du chat,
- ◆ d'appréhender les principales carences alimentaires du chien et du chat et d'en décrire les symptômes,
- ◆ de décrire les principales maladies infectieuses chez les autres animaux de compagnie,
- ◆ de comprendre et de justifier l'utilité de l'autopsie.

D'énumérer et de respecter les précautions à prendre pour protéger les personnes et les animaux des risques inhérents aux différentes pathologies.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITÉ DE FORMATION

PATHOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à des situations – problèmes rencontrées dans des cabinets vétérinaires,. ...

- de définir et de décrire les pathologies du chat et du chien citées dans le programme ;
- d'énumérer les précautions et mesures particulières à prendre face à celles-ci ;
- de présenter le calendrier vaccinale du chien et du chat ;
- de citer les principales anthroponoses des animaux de compagnie.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- la précision, la rigueur et l'exhaustivité des réponses.

ANNEXE 6

CHARGÉ DE COURS DE L'UNITÉ DE FORMATION

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.